



NOUVELLE ALERTE SECURITE AU SPIP MO DE MARSEILLE :

« COUTEAU OPINEL 1- PORTIQUE 0 »

Le 14 juin 2022 à 15h, une CPIP du MO de Marseille s'est aperçue en entretien que le jeune probationnaire, qui était en entretien avec elle était porteur d'un couteau de type Opinel placé dans un sac en bandoulière. Le jeune homme, particulièrement nerveux, a indiqué se sentir menacé en permanence et a confié à sa CPIP qu'il s'est présenté à chaque convocation avec son couteau.

Fâcheux lorsque l'on sait que le SPIP MO de Marseille est équipé d'un portique de sécurité, d'un sas d'accueil et d'un agent dédié au fonctionnement du portique !!!

Saluons au passage le sang-froid de la collègue qui a su garder son calme et a pu reconduire l'intéressé jusqu'à la sortie. Des propos même du probationnaire, passer une arme au SPIP de Marseille est « trop facile », pire cette pratique serait répandue, grâce à un tour de passe-passe consistant à faire diversion avec un autre objet métallique placé dans un sac, afin de passer le portique en toute tranquillité.

Le contexte ambiant de règlements de compte qui sévit particulièrement en ce moment dans la cité phocéenne, n'est pas étranger à cette situation et génère un sentiment d'insécurité, qui se répercute jusque dans les box d'audience.

Rappelons qu'un CT spécial dédié à la question de la sécurité du MO de Marseille s'était tenu le 4/04/2022 à notre initiative suite à l'agression d'une CPIP en entretien. Par la suite, les OS élues au CT SPIP 13 avaient été reçues en intersyndicale par le Directeur Interrégional PACA CORSE le 20/05/2022.

Pour autant, aujourd'hui, 2 mois après le premier incident, rien n'a changé :

- les travaux de réaménagement du sas d'accueil du MO de Marseille sont uniquement à l'état de projets
- pas de nouveaux casiers pour les effets personnels des publics. Le SPIP ne dispose toujours que de 2 casiers en état, les 6 autres étant cassés ou sans clé, pour une moyenne de 100 personnes reçues par jour !!!
- Aucune fiche de procédure sécurité n'a encore été communiquée par l'encadrement
- Aucun renfort de la surveillance des couloirs d'audiences n'est acté ou prévu
- Aucun exercice incendie/ sécurité n'a été effectué
- Refus du DI de définir une ligne budgétaire sécurité spécifique pour la sécurisation des couloirs d'audience du MO de Marseille.

Le report sans motif du CT de repli, destiné à faire un état des lieux des actions engagées sur cette problématique, ne nous satisfait pas.

Cette situation n'est plus acceptable!

Nous refuserons toujours que les agents soient exposés de la sorte et nous exigeons que le DFSPIP prenne la mesure de cette problématique.

La sécurité des agents doit être votre priorité !

La CGT SPIP 13 exige des actes rapides et une sécurisation du service digne de ce nom !

A Marseille, le 16 juin 2022